

# Négociations à l'ONU pour la conférence Rio+20: le droit à l'eau en danger!

Par André ABREU

*publié au Huffington Post France / mars 2012*

-----

Quand le "draft zéro" du texte base de la conférence sur le développement durable, dite Rio+20, à été publié en janvier dernier, nous nous sommes réjouis de la mention claire au droit à l'eau dans le paragraphe 67, chapitre plus important dans ce texte pour tous ceux qui militent et travaillent pour le droit à l'eau.

Réunis à nouveau à New York au mois de mars pour l'avant dernière session des négociations, les groupes de la société civile qui travaillent pour le droit à l'eau ont découvert avec surprise et étonnement que certains groupes et certains pays - dont l'Union Européenne – ont travaillé pour effacer systématiquement du texte toute mention au droit à l'eau, ainsi que d'autres mentions aux droits humains et sociaux tels le droit à la souveraineté alimentaire, le droit des femmes et les droits des peuples autochtones.

L'argument avancé par les états qui sont opposés aux droits - UE, Canada, Etats Unis, Australie, Japon, Nouvelle Zélande - et par le "business group" dans les "major groups", est que la conférence de Rio était une opportunité de faire avancer la dite "économie verte" et donc pas l'endroit pour parler de droit, mais d'investissement, de valorisation du capital naturel et des nouvelles opportunités pour le marché.

Trois ans après la faillite de Lehman Brothers et la mise à jour de tous les excès du marché financier dérégulé, il est pour le moins curieux de voir les états s'engager avec un tel appétit sur les solutions basées sur des mécanismes de marché.

Pour bien comprendre ce qu'est la vision libérale de l'économie verte, il est utile de lire les propos d'un grand dirigeant de Citigroup, William Butler :

« Je m'attends à voir dans un proche avenir une expansion massive de l'investissement dans le secteur de l'eau, y compris la production d'eau douce et potable provenant de sources diverses (dessalement, épuration), le stockage, l'expédition et le transport de l'eau.

Je m'attends à voir des réseaux de pipelines qui dépassent la capacité de ceux du pétrole et du gaz aujourd'hui. Je vois des flottes de navires-citernes et des installations de stockage qui dépassent celles que nous avons actuellement pour le pétrole, le gaz naturel et le GNL. Je vois des systèmes de canalisation pour le transport de nouveaux réseaux de l'eau, à l'instar de l'ambition et l'ampleur de celles qui sont actuellement en cours en Chine, reliant le fleuve Yang tse dans le sud au Fleuve Jaune dans le nord aride.

Je m'attends à voir un marché mondial intégré pour l'eau douce dans les 25 à 30 ans. Une fois que les marchés de l'eau seront intégrés, les produits financiers et autres produits dérivés indexés sur l'eau vont suivre - swaps, assets, equity funds, tant négociés en bourse et sur les marchés à terme. Il y aura différentes qualités et types d'eau douce, juste la façon dont nous avons le pétrole "light sweet crude" et le "brut" aujourd'hui. L'eau comme une classe d'actifs sera, à mon avis, finalement

la plus importante des marchandises, éclipsant le pétrole, le cuivre, les matières premières agricoles et les métaux précieux. »

Il est urgent de rendre à l'eau son statut de bien commun et d'imaginer comment l'espace politique peut s'approprier cette évidence philosophique de l'eau pour tous. L'heure est à l'indépendance entre le politique et l'économique car les droits humains ne peuvent être bafoués de la sorte par quelques dirigeants de transnationales qui ne voient que leurs intérêts financiers à court terme dans une vision d'avenir digne des pires scénarios de science fiction.

Article de Riccardo Petrella, "Nouvelle" politique européenne de l'eau, [La Libre Belgique](#), 23 décembre 2012 - par [flebecq](#) le 02/01/2013 @ 14:55



## L'eau doit rester un bien commun

Mis en ligne le 21/12/2012, <http://www.lalibre.be/debats/opinions/article/785727/l-eau-doit-rester-un-bien-commun.html>

**Riccardo Petrella**

Président de l'IERPE

Le 14 novembre la Commission européenne a approuvé le « Plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe ». Il s'agit du document politique européen le plus important en matière d'eau depuis la Directive Cadre Européenne sur l'eau de l'an 2000. Le « Plan » porte sur le bon état écologique des eaux, la gestion « rationnelle » (économique et financière) de l'eau, la vulnérabilité de l'Europe face aux inondations et aux sécheresses, la promotion de l'innovation technologique...Il comporte dix-huit *objectifs* dont la majorité concerne des questions économiques et financières. Parmi les quatre *modalités* d'action, une large place est réservée aux *instruments facultatifs* (les étiquetages et les certifications sont laissés à la liberté des opérateurs) alors que l'application du système du prix de marché, selon le principe « consommateur payeur », est *obligatoire*. Le menu est impressionnant. La Commission et ses services méritent d'être félicités pour le travail réalisé. Pourtant, les choix opérés par l'exécutif européen au niveau des principes fondateurs font problème et, avec eux, les priorités d'action et les propositions. Ce qui frappe surtout c'est que le futur de l'eau en Europe ne donne aucun souffle européen, ne présente aucune spécificité européenne politique, institutionnelle, culturelle. L'eau est traitée comme une affaire de gestion.

### Trois aveuglements

Le premier aveuglement découle du fait que la Commission « voit » l'eau uniquement comme un « capital naturel ». Elle ne parle pas de l'eau en tant que « source de vie », « bien naturel », « bien commun », « patrimoine » de la vie. Elle utilise exclusivement le concept de « capital naturel ». Ce choix n'est pas innocent. En économie, le terme « capital » est étroitement lié aux notions de « dette », de richesse, surtout individuelle, appropriable, exploitable. Pour la Commission européenne, l'eau n'est qu'une « ressource » productive à exploiter, valoriser, sauvegarder. D'ailleurs, depuis des années, la Commission cherche à *donner une valeur économique (monétaire et financière) à l'eau* en tant que telle (acs..) et aux services environnementaux qu'elle « offre ». Monétiser le capital hydrique est considéré la base nécessaire et indispensable pour définir une politique européenne de « gestion » efficace de l'eau. « AquaMoney » a été l'un des projets de recherche les plus importants en économie de l'eau financé par la Commission européenne. Ainsi, le « Plan » est centré sur la comptabilité hydrique, le bilan hydrique, le déficit hydrique. Le « Plan » s'intéresse principalement aux masses d'eau et aux coûts et recettes. Les chiffres sont, certes, importants et les plans des masses d'eau par bassin hydrographique sont nécessaires, mais le devenir de l'eau et de la vie ne peut pas être enfermé dans la cage des chiffres. Derrière les chiffres il y a des êtres humains, des droits et devoirs, des relations sociales, des rapports de force le plus souvent inégaux et injustes. Et de cela, la Commission ne parle pas. Un aveuglement scientifique et pratique appauvrissant. Si la Commission avait retenu l'eau aussi en tant que « bien commun », elle aurait pu « découvrir » que la plupart des bassins hydrographiques de l'Europe sont transnationaux, européens. Par conséquent, le sens profond d'une politique *européenne* de l'eau serait de valoriser l'eau en tant

que *bien commun européen*. L'eau pourrait être à la base d'une réelle coopération/intégration européenne, comme le charbon et l'acier le furent dans les années '50 et '60 !

Le deuxième aveuglement est associé au prix de l'eau Le prix de l'eau constitue un acte de foi : pour la Commission il n'y a pas d'utilisation rationnelle de l'eau en dehors du prix/ tarification, fondé sur le principe de la récupération des coûts totaux de production, profit compris. Pour elle, l'art.9 de la Directive Cadre est la clé de voûte du système de gestion et de « gouvernance » de l'eau d'Europe. Dans le « Plan » elle en fait même une condition pour avoir accès éventuel aux Fonds européens (développement rural, fonds structurels et de cohésion et prêts de la BEI...). Le « Plan » consacre la croyance qu'il faut faire payer les coûts de l'eau au « consommateur », indépendamment de la nature et de la finalité des usages car, pour la Commission, toute eau est une ressource transformée en produit et/ou service, dès lors son accès et son usage doivent être « payés » par ceux qui la consomment ou la polluent. Elle ne veut pas voir les différences existant entre l'eau à laquelle chaque être humain et toute communauté humaine a droit pour vivre et pour vivre ensemble et l'eau pour produire des végétaux pour les biocarburants ou l'eau pour les piscines individuelles. Aucune mention n'est faite du « droit humain » à l'eau potable et à l'assainissement, un « impératif » bien différent de celui de l'eau pour le refroidissement des centrales nucléaires. Les activités publiques d'assainissement, fondement insubstituable pour la santé des humains, ne doivent pas être logées à la même enseigne que les activités de recyclage des eaux usées pour certaines activités industrielles polluantes. De même, une chose est la sécurité hydrique pour l'alimentation de base et une autre la sécurité en eau de Coca Cola ou de Nestlé ou de Microsoft...On ne peut pas traiter l'eau pour la vie de la même manière que le pétrole, le gaz. Pourtant, c'est ce que fait l'exécutif européen en inscrivant son « Plan pour l'eau » dans la stratégie 2020 de l'Union pour « A Ressources Efficient Europe ». Inévitablement, les priorités d'action et propositions du « Plan » concernent l'installation obligatoire des compteurs individuels dans tous usages, l'amélioration des méthodes d'évaluation coûts/bénéfices, les techniques de monétarisation de l'eau, la plus grande efficacité des systèmes de commerce des droits d'eau...

Enfin, le troisième aveuglement se manifeste sur les « stakeholders », en français « parties prenantes ». Pour la Commission européenne les acteurs clé concernés par l'application et la réalisation du « Plan » sont uniquement les Etats membres et les « stakeholders ». Jamais le « Plan » ne fait référence aux « citoyens », à la société civile. Les citoyens européens n'existent pas, n'ont rien à dire ni à faire en matière de sauvegarde de l'eau. Pour la Commission, les propriétaires de terrain sont « une partie prenante » comme les industriels du papier ou les producteurs de boissons douces gazeuses. Ainsi, leurs représentants font partie des divers comités consultatifs mis en place par la Commission dans le domaine de l'eau. Par contre, les associations de quartier ou les mouvements de citoyens opposés à la privatisation des services hydriques sont absents desdits comités. Un aveuglement inacceptable dans une Europe qui se veut favorable à la participation des citoyens. Il n'y a pas que les intérêts économiques des plus puissants qui comptent!



Published on *Corporate Europe Observatory* (<http://corporateeurope.org>)

[Accueil](#) > Rio: Le monde des affaires et l'Union européenne repeignent l'économie en vert

---

## Rio: Le monde des affaires et l'Union européenne repeignent l'économie en vert

June 19, 2012 - 16:03

Rio+20

**Des autoroutes qui traversent des zones naturelles protégées en Europe ? Des forêts privatisées et des bâtiments affreux dans ce qui était jusqu'à maintenant des zones d'une grande beauté naturelle, ouvertes à tous ? Pas de problème tant que l'entreprise qui construit, paye pour « protéger » d'autres zones quelque part ailleurs dans le monde. C'est ce que l'on appelle la compensation. Juste une mesure parmi d'autres que la Commission européenne propose de concert avec l'industrie, sous le nom d'économie verte.**

Vingt ans après le premier Sommet de Rio de Janeiro au Brésil, les gouvernements vont se retrouver de nouveau à Rio pour le Sommet des Nations-Unies sur le Développement durable, du 20 au 22 juin.

L'ordre du jour de Rio+20 consiste essentiellement à réaliser la transition vers une « économie verte ». Les accords internationaux de Rio sont considérés comme de l'histoire ancienne maintenant. De nouvelles solutions sont donc nécessaires pour s'attaquer à l'aggravation des crises environnementales et sociales. Le champ de bataille de Rio va voir se dresser le monde riche (les gouvernements des pays du Nord, d'autres pays qui pensent pouvoir en profiter économiquement comme le Costa Rica et le Brésil, les multinationales, la finance, les grandes ONG de protection de la nature - ou conservationnistes - et les institutions internationales comme la Banque Mondiale) contre un certain nombre de pays du Sud et la société civile, qui craignent que les propositions présentées ne soient utilisées pour légitimer la confiscation des ressources par les riches, ce qui menacerait l'accès à la terre, à l'eau et aux ressources naturelles pour les pauvres de la planète.

---

“

« Le but est de transformer les législations environnementales, en instruments de commerce » .

Pedro Moura Costa, co-fondateur de la compagnie de compensation carbone, Ecosecurities et fondateur de la Bolsa Verde Rio de Janeiro<sup>1</sup>.

---

Le point central de la bataille porte sur ce qu'on entend par « économie verte » - un concept vague qui sonne bien et pourrait être sans doute interprété comme l'abandon progressif d'un modèle reposant sur le pétrole et obsédé par la croissance, pour un développement plus durable. Mais l'absence de toute définition claire de ce concept a laissé ouverte d'autres possibilités, notamment l'augmentation de l'usage

des mécanismes reposant sur le marché, comme la compensation dans des domaines tels que la biodiversité, la réglementation de l'eau et l'éco-blanchiment des affaires comme à l'accoutumée.

L'Union européenne a été à l'avant-garde pour promouvoir cette idée d'une économie verte. Elle veut travailler en partenariat « avec le secteur privé en l'impliquant activement », tant au niveau des négociations, qu'en l'engageant à développer une stratégie pour une économie verte<sup>2</sup>, comme on a pu le lire dans les amendements du premier projet de texte (Draft Zero, obtenu par une fuite), le texte de référence étant actuellement en discussion à Rio.

## **L'économie verte de qui ?**

On peut faire remonter l'importance accordée à l'économie verte dans ce premier texte, à deux initiatives qui ont été tenues sous l'égide du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE). Pavan Sukdhey, ancien banquier d'affaire de la Deutsche Bank les a dirigées et fait progresser.

Dans un rapport de 2011 sur l'Economie Verte<sup>3</sup>, Sukdhey avance l'idée que pour protéger la nature, il faut donner un prix à ses fonctions, à ce qu'il appelle les services des écosystèmes. Si la biodiversité a un prix, cela crée une incitation financière pour la protéger.

L'autre initiative sous l'égide du PNUE a été lancée par le gouvernement allemand et le G8. Il s'agit d'un projet sur « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité »<sup>4</sup>, dont le but est de mettre au point une méthodologie de fixation de la valeur et du prix de la biodiversité.

Donner un prix à la nature et aux fonctions qu'elle offre – air pur, eau pure, utilisation culturelle et pour les loisirs – peut paraître raisonnable. Mais en lui donnant un prix, on opère une forme de privatisation de ressources considérées auparavant comme des biens communs. La nature peut être achetée et vendue, être marchandisée et soumise aux forces du marché.

## Marchandisation de la nature

Les deux principaux types de commercialisation de la biodiversité sont le « Paiement pour les services rendus par les écosystèmes » et l'Echange d'Ecosystèmes, qui inclue la financiarisation des habitats et des espèces.

Payer pour les services des écosystèmes renvoie à la pratique des incitations versées aux agriculteurs ou aux propriétaires fonciers pour, qu'en échange, ils gèrent leurs terres de façon à fournir certaines formes de services écologiques, comme par exemple avec les terres mises en jachères<sup>5</sup>. Ces incitations peuvent être financées par de l'argent public ou privé et avoir pour but, en protégeant une ressource naturelle, de protéger des intérêts publics ou privés. Coca Cola par exemple, a payé pour protéger la ressource en eau, afin d'accroître l'acceptation de la population pour ses activités<sup>6</sup>.

En revanche, l'échange de services des écosystèmes a pour but de créer une forme de compensation pour une ressource naturelle donnée, plutôt que de déclarer illégale son utilisation. Il s'agit d'une transaction commerciale entre un vendeur et un acheteur, dans laquelle la nature est transformée en unités quantifiables, en « marchandises » commercialisables, en « actifs »<sup>7</sup>. De cette façon, une communauté peut recevoir de l'argent pour les droits sur une forêt qui peuvent ensuite être échangés sur un marché plus important. Une des inquiétudes concernant de tels systèmes repose sur des expériences similaires qui montrent que les populations locales – par exemple une communauté forestière – tendent à être exploitées par les partenaires de l'échange, généralement les courtiers, les acheteurs et les institution internationales, et les règles du jeu sont inéquitables.

Cela peut aussi fonctionner par l'intermédiaire de la compensation de biodiversité. Elle peut être utilisée pour contrebalancer la destruction de la biodiversité à un endroit, en achetant des crédits obtenus en « protégeant » la biodiversité dans un autre lieu. Comme pour la compensation carbone, on obtient dans le meilleur des cas un bilan neutre, mais aucune réduction de perte de biodiversité. Non seulement il est extrêmement difficile de mesurer et quantifier les fonctions des écosystèmes, mais les compensations ignorent les fonctions sociales, culturelles et spirituelles délivrées par la nature. Avec la création de nouveaux marchés et de compensations, par l'intermédiaire de crédits de biodiversité, on ne va faire qu'exacerber encore la compétition pour le foncier et l'accaparement des terres.

Des exemples de ces nouveaux marchés des fonctions des écosystèmes existent déjà, comme l'investissement dans les zones humides et les espèces aux Etats-Unis, la mise en commun de projets de compensation en Allemagne ou la Bourse d'Echange des Services Environnementaux de Rio de Janeiro<sup>8</sup>.

Le Mécanisme de Développement Vert (calqué sur le Mécanisme de Développement Propre pour le climat, qui permet aux pays industriels et aux multinationales d'acheter des crédits carbone à partir de projets situés dans les pays en voie de développement, afin de compenser leurs émissions domestiques) qui génère des crédits de biodiversité a déjà été proposé par la Convention pour la Biodiversité (CBD). Certaines estimations laissent penser qu'un système obligatoire de compensation de la biodiversité pourrait créer un marché de 20 milliards de dollars états-uniens en 2050<sup>9</sup>.

## **Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) et les marchés du carbone forestier**

Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) est un des plus grands groupes de pression qui influence l'ONU. Il représente les intérêts de grandes entreprises comme Syngenta, Rio Tinto et Holcim. Comme beaucoup d'autres représentants du monde des affaires, ce groupe

s'est fortement engagé et avec beaucoup d'enthousiasme, pour soutenir une marchandisation accrue et une utilisation plus importante des mécanismes basés sur le marché dans les réglementations concernant la biodiversité.

Le Conseil Mondial a été aussi un très chaud partisan de REDD+, un système de « l'économie verte » dont il affirme que c'est « l'option qui a le meilleur rendement coût/efficacité pour réagir aux changements climatiques »<sup>10</sup>. Le système REDD+ (Réductions des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des forêts) repose sur l'idée que les forêts agissent comme des réservoirs de carbone qui sont détruits lorsque les arbres sont abattus, relâchant ainsi des gaz à effet de serre. L'idée est simple : si vous pouvez mettre un prix sur le carbone stocké dans les arbres (ce qui ne peut être garanti dans le futur, car le carbone s'échappe souvent naturellement des forêts) vous créez une motivation pour que les propriétaires des forêts les protègent au lieu de couper les arbres. Si ce système était entièrement mis en œuvre dans le cadre des négociations climatiques des Nations-Unies, on estime que le système REDD pourrait permettre l'émergence d'un marché d'une valeur de 5 milliards de dollars états-unien par an<sup>11</sup>.

Le système REDD+ est de plus en plus contesté, car les projets pilotes ont confirmé les craintes déjà exprimées. Les Peuples Indigènes et les communautés dépendantes des forêts sont menacés, car on leur interdit l'accès aux forêts et l'usage de leurs droits sur celles-ci. Il est aussi contesté car il est financé par le système des compensations, ce qui en soi ne réduit pas les émissions, mais tout au plus contrebalance des émissions produites ailleurs.

## **Une Commission européenne proche des milieux d'affaires**

Le Conseil Mondial des entreprises est très proche de la Commission européenne et a eu des liens particulièrement étroits avec la Direction Générale (DG) Environnement et le Commissaire européen Janez Potočnik durant la préparation de ce Sommet.

Les documents que nous avons obtenus grâce aux Règlements sur la liberté d'information<sup>12</sup> révèlent que Potočnik était désireux d'entendre de la part des milieux d'affaires quels domaines du « capital naturel », à part les forêts et l'eau, les intéressaient et quels types de partenariats ils entretenaient avec les gouvernements.

Il semble que le Commissaire Potočnik ait aussi accepté de participer à l'examen par des pairs, du rapport « Changer de rythme » (Change Pace) préparé par le Conseil Mondial pour le sommet de Rio+20 et lancé le 22 mai 2012<sup>13</sup>. Ce rapport qui a aussi été examiné par l'OCDE, l'IUCN et le WWF propose les politiques qui ont la faveur du Conseil Mondial des entreprises, afin de réussir ce qu'ils appellent des sociétés soutenables et que le Conseil a dépeint comme une vision d'avenir pour 2050<sup>14</sup>.

Le Commissaire Potočnik est connu pour ses sympathies pour l'industrie. Alors qu'il était Commissaire pour la Recherche, il a facilité l'implication des grandes entreprises dans l'élaboration des politiques européennes, grâce à la mise en place des Plateformes Technologiques. Il a ainsi permis aux groupes de pression d'influencer l'ordre du jour de la recherche européenne<sup>15</sup>.

Le Commissaire pour l'Environnement a évoqué les exemples sur la forêt et le ciment décrits par le Conseil mondial des entreprises comme étant de bonnes pratiques. Pour lui « En fait, le message est arrivé aux entreprises avant le message »<sup>16</sup>.

Il semblerait que la Commission ait pu fermer les yeux sur des pratiques moins glorieuses. En mettant en lumière des initiatives sur certains problèmes environnementaux et sociaux, les groupes de pression industriels semblent avoir détourné avec succès l'attention, loin des nombreux secteurs à problèmes, liés aux conséquences de leurs activités sur l'environnement.

Potočnik ajoute : « Dans le passé, lorsque les secteurs industriels essayaient de maximiser leur production, les responsables politiques se voyaient obligés de réglementer. Aujourd'hui, on devrait

inverser les choses en utilisant le monde des affaires en faveur de l'environnement et en se concentrant sur la productivité des ressources ».

## **L'Union européenne pousse pour des mécanismes basés sur le marché**

L'Union européenne a fait pression pour que le secteur privé joue un rôle plus important lors des négociations préparant le sommet de Rio+20. Lors d'une réunion en mars 2012, par exemple, l'Union européenne a proposé d'ajouter au texte, toute une section concernant le secteur privé<sup>17</sup>.

L'an dernier, en 2011, la Commission organisa une consultation publique sur la position de l'Union en vue du Sommet de Rio+20. Contrairement aux 24 avis soumis par des ONG<sup>18</sup>, elle parut beaucoup plus intéressée par les sept réponses envoyées par l'industrie. Dans leurs réponses, de nombreuses ONG demandaient des mesures contraignantes pour limiter la destruction de l'environnement, alors que les associations d'industriels questionnaient le bien fondé de telles mesures. La contribution de la Commission pour Rio reflète ce questionnement des industriels.

Un des objectifs de la Commission pour Rio+10 a été explicitement de développer les marchés carbone, alors que les preuves qui démontrent que ce type d'approche économique ne réduit pas les émissions<sup>19</sup>, s'accumulent.

« Le Sommet de Rio+20 devrait encourager les pays, en particulier les économies développées et émergentes à développer des systèmes domestiques et régionaux d'échanges des émissions carbone, dans le but de réduire les émissions au moindre coût et en tant qu'éléments de base d'un futur marché international du carbone »<sup>20</sup>.

D'après la théorie des échanges carbone, le système devrait fournir un moyen bon marché et efficace de limiter les gaz à effet de serre, avec un plafond d'émissions toujours plus strict. Dans les faits, les échanges carbone ont récompensé les pollueurs avec des profits inattendus et ont échoué à réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre.

Qui plus est, ce système est aussi un échec parce que les pays industrialisés et les multinationales n'ont endossé aucune responsabilité pour leurs propres émissions. Ce système leur a permis de compenser leurs émissions domestiques en achetant des crédits carbone à partir de projets de compensation situés dans le Sud. Cela a eu des conséquences graves sur les communautés locales. Il y a même eu des cas où les communautés ont été expulsées de leurs terres par des projets de compensation carbone<sup>21</sup>. Ce recours aux marchés carbone sape aussi les efforts pour réduire les émissions par l'intermédiaire d'autres politiques.

Lors du débat public organisé par le CEO, sur l'ordre du jour de l'Union européenne pour Rio+20, un des négociateurs de l'Union européenne pour le Sommet, Hugo-Maria Schally s'exprimait pour la Commission européenne<sup>22</sup>. Il fut incapable de clarifier ce qu'étaient les vastes ambitions de l'Union européenne dans le domaine de la biodiversité

Pourtant, au niveau domestique, l'Union européenne est en train de prévoir un projet de compensation pour les écosystèmes, comme partie intégrante de sa Stratégie pour la Biodiversité 2020<sup>23</sup>.

Le raisonnement qui sous-tend cette proposition est qu'il n'y aura « aucune perte nette ni de biodiversité, ni des services fournis par les écosystèmes ». La destruction d'un site est donc permise à un endroit, tant qu'un autre site, disponible dans une « banque » ou enregistré est sauvegardé en retour. Avec un tel système, ce serait la porte ouverte à de nombreux projets destructeurs pour l'environnement, à la condition que de petits bouts de biodiversité soient protégés ailleurs.

On reproduit la même logique boiteuse qui consiste à remplacer des législations environnementales par des mécanismes basés sur le marché et qui, comme nous avons déjà vu, ont échoué à arrêter

l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

## La nature ne pratique pas le renflouement bancaire

L'Union européenne a clairement annoncé la couleur. Lorsque ses délégués seront assis autour de la table à Rio, ils plaideront en faveur des intérêts du monde des affaires, sans tenir compte des préoccupations qui ont été soulevées quant aux risques que représente l'économie verte.

Si l'Union européenne avait tiré des leçons de la crise financière, elle serait moins empressée de miser aussi gros sur les marchés, en particulier pour un enjeu aussi important que l'avenir de la planète. C'est pourtant ce qu'elle fait, en proposant d'accroître les marchés carbone et très probablement de financiariser la biodiversité, et en développant des méthodes encore plus complexes de commercialisation de la nature, le tout, dans l'espoir que les marchés tiendront leurs promesses.

La Commission et dans ce cas précis, plus particulièrement la DG Environnement, doivent cesser d'être aussi proches de groupes d'affaires comme le Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable. L'Union européenne aborde le Sommet de Rio et ses enjeux avec les lunettes déformantes du monde des affaires.

Mais la nature n'accorde pas de prêts de renflouement. Nous n'avons qu'une planète et nous ne pouvons pas vendre les ressources naturelles dont nos vies dépendent en les confiant aux intérêts du secteur privé.

Avec nos remerciements à Jutta Kill et Joanna Cabello pour leur commentaires sur les premières versions.

---

1. <http://www.bvrio.org/site/> [1]

2. Article 38 of the Zero Draft amended by the EU, <http://www.corporateeurope.org/media/1033> [2]

3. <http://www.unep.org/greeneconomy/greeneconomyreport/tabid/29846/default....> [3]

4. <http://www.teebweb.org> [4]

5. [http://europa.eu/legislation\\_summaries/other/l11089\\_en.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/other/l11089_en.htm) [5]

6. for more information see 'Carving new commodities out of Nature: Clarifying conceptual issues and overview of initiatives. Focus on Ecosystems', Jutta Kill, Fern, May 2012. <http://www.corporateeurope.org/media/1034> [6]

7. see <http://www.wrm.org.uy/bulletin/175/viewpoint.html#1> [7]

8. [http://www.epa.gov/owow\\_keep/wetlands/wetlandsmitigation/index.html](http://www.epa.gov/owow_keep/wetlands/wetlandsmitigation/index.html) [8] for the wetlands banking;

[http://www.bfn.de/0202\\_havel+M52087573ab0.html](http://www.bfn.de/0202_havel+M52087573ab0.html) [9] for the Mittlere Havel pooling scheme; and <http://www.bvrio.org/site/>

[1] for the Bolsa Verde Rio de Janeiro

9. WBCSD's Vision 2050 report, p62.

<http://www.wbcd.org/pages/edocument/edocumentdetails.aspx?id=219&nosearchcontextkey=true> [10] The source of the figures is from Payments for Ecosystem Services: Market Profiles, 2008, by Forest Trends and the Ecosystem Marketplace

10. WBCSD Vision 50 report, <http://www.wbcd.org/vision2050.aspx> [11]

11. WBCSD's Vision 2050 report, p62.

<http://www.wbcd.org/pages/edocument/edocumentdetails.aspx?id=219&nosearchcontextkey=true> [10] The source of the figures is from Payments for Ecosystem Services: Market Profiles, 2008, by Forest Trends and the Ecosystem Marketplace

12. Filed with CEO, include a report of a meeting hold on 9 January 2012 between Environment Commissioner Janez Potočnik and representatives of the WBCSD, whose names have been deleted from the report

13. <http://www.wbcd.org/changingpace.aspx> [12]

14. <http://www.wbcd.org/vision2050.aspx> [11]

15. <http://blog.brusselssunshine.eu/2009/12/Poto> [13]čnik-as-environment-commissioner.html

16. Report of a meeting hold on 9 January 2012 between Environment Commissioner Janez Potočnik and representatives of the WBCSD, obtained by CEO through freedom of information regulations

17. <http://www.iisd.ca/vol27/enb2724e.html> [14]

18. Report on the results of the public consultation on the EU position on the United Nations conference on Sustainable Development (Rio+20) in June 2012. The Commission held the consultation between 14 February and 10 April 2011, and received 53 responses, of which 24 came from NGOs, 7 from industry, and the rest from local authorities and others.

[http://ec.europa.eu/environment/consultations/un\\_2012.htm](http://ec.europa.eu/environment/consultations/un_2012.htm) [15]

19. <http://www.corporateeurope.org/news/eu-ets-failing-third-attempt> [16]

20. Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee of the Regions, "Rio+20: towards the green economy and better governance", Brussels 20 June 2011, COM (2011)

363 final

21. "No REDD! A reader", <http://www.noredd.makenoise.org/no-redd-a-reader.html> [17]

22. <http://www.corporateeurope.org/blog/eus-agenda-rio-20-what-does-it-mean-green-economy> [18]

23. <http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/comm2006/2020.htm> [19]

 [EU-big business-painting-economy-green-final.pdf](http://corporateeurope.org/sites/default/files/publications/EU-big%20business-painting-economy-green-final.pdf)[20]

---

**Source URL:** <http://corporateeurope.org/fr/publications/rio-le-monde-des-affaires-et-l-union-europ-enne-repeignent-l-conomie-en-vert>

**Links:**

[1] <http://www.bvrio.org/site/>

[2] <http://www.corporateeurope.org/media/1033>

[3] <http://www.unep.org/greeneconomy/greeneconomyreport/tabid/29846/default.aspx>

[4] <http://www.teebweb.org>

[5] [http://europa.eu/legislation\\_summaries/other/l11089\\_en.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/other/l11089_en.htm)

[6] <http://www.corporateeurope.org/media/1034>

[7] <http://www.wrm.org.uy/bulletin/175/viewpoint.html#1>

[8] [http://www.epa.gov/owow\\_keep/wetlands/wetlandsmitigation/index.html](http://www.epa.gov/owow_keep/wetlands/wetlandsmitigation/index.html)

[9] [http://www.bfn.de/0202\\_havel+M52087573ab0.html](http://www.bfn.de/0202_havel+M52087573ab0.html)

[10] <http://www.wbcsd.org/pages/edocument/edocumentdetails.aspx?id=219&nosearchcontextkey=true>

[11] <http://www.wbcsd.org/vision2050.aspx>

[12] <http://www.wbcsd.org/changingpace.aspx>

[13] <http://blog.brusselssunshine.eu/2009/12/Poto>

[14] <http://www.iisd.ca/vol27/enb2724e.html>

[15] [http://ec.europa.eu/environment/consultations/un\\_2012.htm](http://ec.europa.eu/environment/consultations/un_2012.htm)

[16] <http://www.corporateeurope.org/news/eu-ets-failing-third-attempt>

[17] <http://www.noredd.makenoise.org/no-redd-a-reader.html>

[18] <http://www.corporateeurope.org/blog/eus-agenda-rio-20-what-does-it-mean-green-economy>

[19] <http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/comm2006/2020.htm>

[20] <http://corporateeurope.org/sites/default/files/publications/EU-big%20business-painting-economy-green-final.pdf>



Published on *Corporate Europe Observatory* (<http://corporateeurope.org>)

[Home](#) > The battle to keep water out of the internal market - a test case for democracy in Europe

---

## The battle to keep water out of the internal market - a test case for democracy in Europe

March 20th 2013

Water Justice

**The European Commission has in recent weeks gone on a PR offensive in response to growing criticism of its pro-privatisation agenda for the water sector. The criticism centres around the water privatisation conditions attached to the Troika's rescue packages for Greece and Portugal, and the proposed EU concessions directive, which could lead to increased privatisation pressure on public water municipalities across Europe.**



The concessions directive, which has the stated object of opening markets and eliminating “discrepancies among national regimes”, would end the exemption that has so far existed for drinking water supply and for the first time bring it under the rules of the EU’s single market. Previous attempts to bring water under single market rules failed due to resistance from civil society and MEPs opposed to water becoming a commodity, but this time the European Parliament has been less vigilant. The directive would not directly force municipalities to privatise, but could lead to 'privatisation through the back door'. Municipalities who have some form of private participation in their water supply, even a small part, would have to offer their water contracts for EU-wide bidding. This would give private water multinationals like Suez and Veolia new opportunities to expand. All of this has sparked strong public concern in Germany, Austria, The Netherlands and elsewhere. The concerns were shared from left to right and even the governing German conservative party, the CDU, passed a resolution at its congress rejecting the concessions directive and calling for water to be exempted. German Chancellor Merkel however, has so far ignored these concerns. The concessions directive is currently in its last phase of decision-making, a so-called triologue procedure involving the Commission, Parliament and the Council of EU member states.

The Commission got increasingly worried after its water privatisation push was featured in widely watched TV programs in [Germany](#) [1] and [The Netherlands](#) [2]. Before the European Parliament's vote on the directive in January, Internal Market Commissioner Barnier had [accused opponents of "misinformation"](#) [3] and of a "deliberately erroneous reading" of the proposed directive. In February, the attacks against the critics were complemented by a charm offensive. Barnier and Environment Commissioner Potocnik issued a [joint press release](#) [4], stating that the Commission "does not have a policy of forcing Member States to privatise water services." The Commissioners claimed that the concessions directive will "not lead, under any circumstances, to imposed privatisation of water services."

But this was a clever way to sidestep criticism, which did not speak about direct "imposed" privatisation but about a very dangerous first move in that direction, a charge which remains unanswered. Later in February, Commissioner Barnier announced in interviews in German and Austrian newspapers that he is willing to change the directive on specific points of concern for the water sectors of these two countries. Concretely he offered to change a clause in the directive that would see a smaller number of water utilities covered by the directive. This, obviously, implicitly means that Barnier admits that there are indeed reasons to fear that the concessions directive could lead to privatisation through the backdoor.

But Barnier's offer for a limited amendment to the directive is far too little to make a real difference. The [German TV program Monitor](#) [5] last week looked at the case of the city of Karlsruhe, which has publicly supplied water with limited private participation. Also after the changes announced by Barnier, Karlsruhe would have to offer its water supply concession for EU-wide bidding, Matthias Maier of Stadtwerke Karlsruhe told Monitor. "Privatisation would endanger the quality of the water and surpluses would no longer be reinvested in the water supply system but go to shareholders of the water multinationals", Matthias Maier explained. Green MEP Heidi Ruhle told Monitor that "Barnier's proposal is nothing new. It is a smokescreen to comfort public opinion". The goal of the directive, she stressed, remains the same: "market opening and increased pressure towards privatisation".

Barnier's claims that the Commission is not promoting privatisation are also undermined by the fact that the Commission has been bullish in its defense of the Troika's demands for water privatisation in Greece and Portugal. The water companies of Thessaloniki and Athens, Greece's two largest cities, and Portugal's national water company are for sale as a result of Troika demands. In response to a letter from NGOs asking Commissioner Olli Rehn how the Commission (as part of the Troika) can justify imposing privatisation on these crisis-hit countries, the Commission last autumn [explicitly stated](#) [6] that it sees privatisation as the way forward. When NGOs sent a new letter asking how this fits with its obligation under the EU treaty to be neutral on water privatisation, the Commission failed to respond. After numerous reminders and waiting for five months, NGOs submitted a complaint to the Ombudsman, who is now pushing the Commission for a response to the letter.

Barnier's statements have failed to impress civil society groups, who continue to campaign for water to be exempted from the concessions directive. This is indeed the only effective way to prevent the directive leading to privatisation pressures. Over 1,3 million people have now signed the [European Citizens Initiative for water as a human right](#) [7], which explicitly calls for "water supply and management of water resources not to be subject to 'internal market rules' and "that water services are excluded from liberalisation". The only way to respect the wish of EU citizens would be to put the Concessions Directive on halt or agree to exempt water from the directive. The battle over the concessions directive is therefore a major test case for democracy in Europe.

---

**Source URL:** <http://corporateeurope.org/blog/battle-keep-water-out-internal-market-test-case-democracy-europe>

**Links:**

- [1] <http://www.youtube.com/watch?v=rbCD8HA11sg>
- [2] <http://nieuwsuur.nl/onderwerp/474467-drinkwater-in-de-etalage.html>
- [3] [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/barnier/headlines/news/2013/01/20130124\\_en.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/barnier/headlines/news/2013/01/20130124_en.htm)
- [4] [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-13-131\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-13-131_en.htm)
- [5] <http://www.wdr.de/tv/monitor/sendungen/2013/0314/wasser.php5>
- [6] <http://corporateeurope.org/pressreleases/2012/eu-commission-forces-crisis-hit-countries-privatise-water>
- [7] <http://www.right2water.eu/>